

**Jerahmiel S. GRAFSTEIN**

### ***EDITH STEIN ET L'HOLOCAUSTE***

Nous présentons ici un extrait significatif de l'intervention du sénateur canadien Jerahmiel S. Grafstein à Hansard, à la séance du mercredi 21 octobre 1998.

« Honorables sénateurs, la théorie de la sainteté repose sur l'élévation de nobles exemples de vies miraculeuses, vécues par des personnes innocentes et ferventes qui se sont montrées extraordinaires et exemplaires de par leur conduite et leur caractère. La semaine dernière, la canonisation d'Edith Stein, une Juive allemande née d'une famille orthodoxe qui avait décidé bien avant la Deuxième Guerre mondiale de devenir carmélite, n'a été une surprise pour personne.

(...) On rapporte qu'elle est retournée dans son couvent de Echt, en Hollande, en 1941 après avoir tenté en vain à Göttingen, en Allemagne, de sauver ses parents qui furent envoyés à Bergen-Belsen. Peu après son retour au couvent hollandais, la Gestapo a retrouvé sa trace. Lorsque la mère supérieure a interdit l'accès à la Gestapo, niant la présence d'Edith Stein, la lourde porte de chêne du couvent fut défoncée. Edith a été découverte en prière près de son lit. Elle a été aussitôt transportée à Auschwitz.

On nous dit que, dans ce lieu épouvantable et infernal, elle a été témoin d'une scène où l'on obligeait un rabbin à mettre le feu à sa barbe. Lorsque celle-ci a brûlé, on lui a ordonné de la couper. Edith Stein s'est portée volontaire pour se substituer à ce rabbin dans les chambres à gaz. Plus tard, lorsqu'un prêtre polonais devait être emmené dans les chambres à gaz, elle a encore une fois offert de le remplacer et a une nouvelle fois essuyé un refus. On nous dit que, en dépit de sa santé précaire et de sa détresse, elle a pris soin des autres, malades, vieillards et affamés. Par pur désintéressement, elle a exposé sa santé fragile aux maladies qui sévissaient, le choléra et la diphtérie, tout cela pour porter secours à autrui.

On nous informe également qu'Edith Stein a été conduite à Auschwitz après qu'on eut montré à Hitler une photographie d'elle à la tête d'un groupe d'ecclésiastiques hollandais, protestants et catholiques, qui faisaient une marche de protestation contre la déportation massive des juifs vers les camps d'extermination. Par représailles contre cette activité, 694 juifs ont été envoyés aux chambres à gaz.

La semaine dernière, le Vatican a annoncé qu'Edith Stein serait canonisée. Le 9 août sera désigné date de commémoration annuelle de la «Shoah», l'Holocauste, par l'Église catholique romaine. Le pape a déclaré que cette date serait à jamais la fête d'Edith Stein, sainte Teresia Benedicta.

Que doit-on penser de ces événements ? D'une part, personne, qu'on soit juif ou catholique, ne saurait contester la canonisation d'Edith Stein. Personne ne saurait mettre

en doute le désir de l'Église de commémorer la «Shoah», l'Holocauste. Cependant, qu'est-ce que les catholiques ou les juifs penseront de cette convergence incroyable de sainteté et de commémoration? Quel message envoie-t-on aux populations catholiques? Cet événement sera-t-il considéré comme une autre étape de la réconciliation des religions après des siècles d'hostilité contre les juifs, hostilité qui a été inspirée et entretenue par des catholiques et qui, d'un point de vue historique, constitue une des causes profondes et destructrices de l'Holocauste? Y verra-t-on une autre tentative pour nuancer, diluer ou nier ces causes profondes?

Il est trop tôt pour en juger. Il n'est pas trop tôt pour se poser la question. À mon avis, la question demeure enfouie dans les souvenirs disparus de mes nombreux parents qui ont été consumés par l'Holocauste pour la simple et unique raison qu'ils professaient le judaïsme.

Pour ma part, j'estime que chaque personne qui a été condamnée à mort uniquement parce que du sang juif coulait dans ses veines ou qu'elle adhérait à la foi juive mérite d'être canonisée. »

Nommé au Sénat par le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le sénateur Grafstein représente l'Ontario et la division sénatoriale Metro-Toronto.

Biographie sur [www.liberal.ca/senate\\_bio\\_f.aspx?site=senator&id=65](http://www.liberal.ca/senate_bio_f.aspx?site=senator&id=65)

Retrouvez l'intégralité de l'intervention sur

[www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/chambus/senate/DEB-F/084DB\\_1998-10-21-f.HTM](http://www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/chambus/senate/DEB-F/084DB_1998-10-21-f.HTM)